



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 02/11/2022 en audioconférence

Président de séance : Jean-Jacques BENGUIGUI

Présents : MM. Arthur FLEURY - Pierre-Yves KERLOCH – Christophe MPAGA - Anthony PINTO - Jacques RIVALS – TOUSSAINT Jerry

Excusé : Toufik HAMD AOUI

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

SENIORS CHAMPIONNATS

Courriel de MENILMONTANT FC du 01/11/22 demandant une dérogation pour jouer le samedi soir en seniors D3.A au stade Louis Lumière 1 et a fourni les AOT.

La commission donne son accord sur la saison 2022/2023 afin de permettre le déroulement des autres compétitions du dimanche des clubs résidents sur le stade Louis Lumière.

La commission fixe les coups d'envoi à 19H30 sur le terrain d'honneur dont l'éclairage est classé à compter de la journée 6 du championnat D3.A (12/11/2022)

Match N° 24551915 VIKING PARIS / RC PARIS 18 D3.B du 16/10/22

Courriel de RC PARIS 18 du 02/11/23 nous confirmant le score de la rencontre 1 / 3 pour RC PARIS 18.

Courriel des VIKING du 03/11/22 nous informant de l'impossibilité de transmettre la FMI et confirmant la victoire du RC Paris 18.

Rapport de l'observateur d'arbitre qui confirme aussi le score.

La commission entérine le score et demandant aux clubs d'être immédiatement réactifs en cas d'incident informatique sans attendre que la commission réclame les informations.

SENIORS FEMININS CHAMPIONNAT

Reprise de l'aménagement en championnat D1, suite à la réponse de Paris 15 AC que nous remercions.

*La rencontre suivante est fixée au **14/01/23** :*

-Match n° 24603990 PARIS 15 AC 1 / SALESIENNE du 01/04/23

*La rencontre suivante est fixée au **04/02/23** :*

-Match n° 24603884 PARIS 15 AC 2 / PARIS CA 3 du 22/04/23

*Les rencontres suivantes sont fixées au **01/04/23** :*

-Match n°24603882 PARIS 13 ATLETICO / SOLITAIRES FC du 03/06/23

-Match n° 24603879 PARIS CA 3 / SALESIENNE du 03/06/23

ANCIENS

Match N° 25315667 PARIS CA / RACING CLUB 18 coupe 75 du 23/10/22

lecture de FM et le rapport de l'arbitre, match non joué, motif : stade fermé à cause d'un mouvement social des agents de la ville de Paris.

Le fonctionnement de ce stade est perpétuellement perturbé pour ce motif, la commission demande au Paris CA de trouver un terrain de repli tant que ce problème n'est pas réglé.

La commission inverse la rencontre qui est désormais Racing Club 18 / PARIS CA et la fixe au 20/11/22.

Match N° 24552397 PARIS XVII POUCHET / PETITS ANGES 2 D2.A du 16/10/22

Après deux appels infructueux, le club de Paris XVII Pouchet n'a pas transmis la feuille de match et le club des Petits Anges n'a pas confirmé la tenue du match.

En conséquence, la commission donne match perdu par forfait aux deux équipes :

- *Deuxième forfait de l'équipe de Paris XVII Pouchet et lui inflige une amende de 50 € (cf annexe financière)*
- *Premier forfait de l'équipe 2 des Petits Anges et lui inflige une amende de 40 € (annexe financière)*

Match n° 24552520 ANTILLAIS PARIS 19 / PARIS CA D2.B du 30/10/22

Courriel de CA PARIS du 28/10/22 déclarant forfait avisé

La commission entérine le 1^{er} forfait de l'équipe du PARIS CA.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé au club qu'en cas de non-communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pts – 0 buts) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant. Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

DIVERS TOUTES CATEGORIES

Courriel de la LPIFF extrait de décision de la C.R.T.I.S du 25/10/22

Terrain Bobigny N° 2

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 jusqu'au 25/10/2024.

Terrain Bobigny N° 3

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 jusqu'au 25/10/2024.

PREVISIONS DES TIRAGES DE COUPES DEPARTEMENTALES

COUPE 75 SENIORS

2^{ème} tour le 20/11/22 - tirage effectué le 18/10/22 (voir site)

1/8^{ème} de finale le 08/01/23 – tirage le 13/12/22

1/4 de finale le 29/01/23 – tirage le 17/01/23

COUPE 75 SENIORS Amitié

2^{ème} tour le 08/01/23 – tirage le 13/12/22

1/4 de finale le 29/01/23 – tirage le 17/01/23

COUPE 75 SENIORS Féminines

1^{er} tour le 19/11/22 – tirage effectué le 18/10/22 (voir site)

1/4 de finale le 28/01/23 – tirage le 17/01/23

COUPE 75 U18

2^{ème} tour le 23/10/22 – tirage effectué le 11/10/22 (voir site)

3^{ème} tour le 18/12/22 – tirage le 15/11/22

COUPE 75 U16

2^{ème} tour 23/10/22 - tirage effectué le 11/10/22 (voir site)

1/8 de finale le 29/01/23 – tirage le 13/12/22

1/4 de finale le 19/02/23 – tirage le 07/02/23

COUPE 75 U16 Amitié

2^{ème} tour le 29/01/23 – tirage le 13/12/22

1/4 de finale le 19/02/23 – tirage le 07/02/23

COUPE 75 U14

2^{ème} tour le 26/11/22 – tirage effectué le 25/10/22 (voir site)

1/8 de finale le 10/12/22 – tirage le 29/11/22

1/4 de finale le 18/02/23 – tirage le 17/01/23

COUPE 75 U14 Amitié

1/8 de finale le 10/12/22 – tirage le 22/11/22

1/4 de finale le 18/02/23 – tirage le 17/01/23

Coupe football loisirs et critères de SA M & SA APM

1^{er} tour le 23/10/22 (date butoir le 18/12/22) - tirage effectué le 11/10/22 (voir site)

1/4 de finale le 08/01/23 – tirage le 13/12/22

Il convient de respecter les dates butoirs lorsqu'elles sont fixées sous peine de match perdu aux deux équipes. Les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date en semaine ou solliciter une inversion.

FORFAITS GENERAUX**SENIORS D3**

LA PANAMICAINE (PV du 11/10/22)

SENIORS D4

LA PANAMICAINE 2 (PV du 27/09/22)

MONTMARTRE OL (PV du 27/09/22)

CDM

SOLITAIRES FC (PV du 11/10/22)

SENIORS FEMININES D1

CAMILLIENNE (PV du 06/09/22)

PARIS XVII POUCHET (PV du 20/09/22)

SUPERNOVA (PV du 20/09/22)

PETITS ANGES (PV du 11/10/22)

ANCIENS D2

ES PARISIENNE 3 (PV du 06/09/22)

Anciens + 45 ans

PETITS ANGES PARIS (PV du 04/10/22)

U18 D2

CFPP (PV du 11/10/22)

U18 D3

PARIS CA 14 2 (PV du 06/09/22)

AS BON CONSEIL 2 (PV du 13/09/22)

U18 D3 suite

RACING CLUB 18 (PV du 04/10/22)

CHANTIER UA (PC du 18/10/22)

PETITS ANGES 2 (PV du 18/10/22)

U16 D1

CFFP 2 (PV du 11/10/22)

U16 D3

AS BON CONSEIL 2 (PV du 13/09/22)

CHANTIER UA (PV du 27/09/22)

ES PARISIENNE 2 (PV du 18/10/22)

U14 D1

CFFP 2 (PV du 11/10/22)

U14 D3

RC PARIS 10 2 (PV du 06/09/22)

ES PARISIENNE 2 (PV du 27/09/22)

U14 D4

MINIS & MAXIS (PV du 20/09/22)

ES PARISIENNE 3 (PV du 27/09/22)

AS PARIS 2 (PV du 04/10/22)

ESC Paris 20 (PV du 18/10/22)